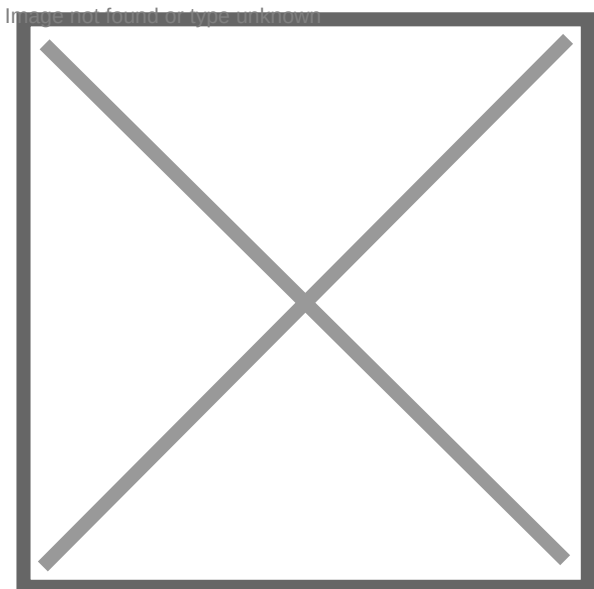




La répartition des vacances et les week end en cas de séparation

Par **venus56**, le **03/03/2014** à **10:50**

Bonjour,Je souhaiterais avoir des informations sur les we. Mon ex conjoint ne prend pas sa fille pendant ces vacances car il travaille. Normalement il devait la prendre la première semaine mais il l'a pris que ce we. maintenant il souhaiterait la prendre dans 15 jours (le we) alors que c'est ma semaine de vacances avec elle. A-t-il le droit? De plus pour les vacances de pâques il veut la prendre plus longtemps comme il ne l'a pas pu la prendre pendant les vacances d'hiver. merci d'avance pour vos réponses.